



SEMINAIRE DE RECHERCHE

Le patriotisme économique est-il un concept poppérien ?

14 novembre 2007

Intervenants :

Bernard Carayon (Député du Tarn)

Christian Harbulot (Directeur de l'Ecole de Guerre Economique)

Extraits de l'intervention de Bernard Carayon

Introduction

Je suis en colère et amer en pensant à une information que j'ai reçue tout à l'heure. Elle constitue le premier des trois exemples que je vais vous donner concernant le patriotisme économique.

C'est l'histoire d'un sous-préfet qui a fait des efforts pour devenir préfet et auquel la République a beaucoup donné. Il était le collaborateur d'Alain Juillet. Il s'est fait recruté par Kroll, l'agence d'investigation la plus efficace dans le monde anglo-saxon dont les deux tiers des effectifs proviennent de la CIA et des services britanniques.

Le deuxième exemple est celui du Rafale, histoire au caractère polymorphe, dont le contrat devait être facilement obtenu au Maroc et qui ne l'a pas été pour des raisons d'organisation et de relations Etat-entreprises.

Le dernier exemple concerne le Bombardier – transport ferroviaire et aérien – qui a obtenu le marché du train francilien en concurrence avec Alstom. Bombardier avait fait une proposition inférieure de 10% et était soutenu par son pays dont le marché est protégé. Le Canada n'a pas signé les accords de l'OMC sur les transports.

Il s'agit d'une notion récente mais en réalité ancienne.

Une notion pas tout à fait récente.

Si l'on regarde la forme d'organisation de la cité grecque. L'organisation humaine est bâtie sur un concept d'unité collective. Jusqu'au Moyen Age, cette organisation n'a pas de support étatique. La Nation naît avec la Révolution ou avec la création de l'Assemblée de Hauts Hommes que choisit le roi au XIII^{ème} siècle.

Il s'agit plutôt d'une notion de gauche puisqu'elle construit la politique d'émancipation des peuples. C'est seulement depuis le XX^{ème} siècle et les guerres de nations que la notion est associée au nationalisme. Personnellement je préfère la formule d'Ernest Renan : « La Nation c'est l'amour des siens quand le nationalisme est la haine des autres ».

Note : Ernest Renan, *Qu'est ce qu'une nation ?* Préface de Roland Breton, Editions le Mot et le Reste, 2007.

Alors que certains philosophes définissent la nation selon des critères objectifs comme la race ou le groupe ethnique partageant des caractères communs tels que la langue, Ernest Renan la définit dans ce texte qui fut l'objet d'une conférence prononcée à la Sorbonne en 1882, simplement par la volonté de vivre ensemble. Un court texte lumineux sur le bon usage de l'histoire et de la cohabitation des différences. Auteur du XIX^e siècle (1823–1892), Ernest Renan est philosophe, philologue, spécialiste des langues sémitiques, et historien français.

Une notion récente.

Avec les attentats du 11 novembre 2001, et craignant des effets répressifs, Lionel Jospin a recommandé d'acheter français. Tout comme dans les années 70, les communistes inscrivaient sur leurs affiches « fabriquons français ».

Le patriotisme économique ne se rattache pas à sa notion traditionnelle mais peut s'assimiler à la défense et à la promotion d'intérêts nationaux. Dans l'affaire Danone, Pepsico devait se jeter sur les actifs de Danone. Villepin a dit : « il faut défendre Danone ». Faut-il se lever pour Danone ? L'expression apparaît positive lorsqu'elle est nuancée et sort de l'obscurantisme.

Il s'agit d'une pratique ancienne dans le monde

Lors du colloque que j'avais organisé en 2005 sur le thème « Les IDE : faut-il s'en protéger ? », l'ambassadeur des Etats-Unis à Paris précisa que son pays pratiquait le patriotisme économique depuis toujours. L'auditoire était libéral, ça a eu de l'effet. Le patriotisme économique a une justification : la Nation a des intérêts qui doivent être défendus et promus. Il faut donc créer des normes pour la protéger. Cela découle de la notion d'économie politique qui correspond aux secteurs de l'économie – les marchés stratégiques – où les dépendances sont graves et les indépendances porteuses de sens pour le corps social :

- La Défense (de Gaulle nous sort de l'OTAN en 1966)
- Les techniques d'information et de communication (Cf. mon rapport de 2003 sur les domaines de recherche qui sont aux mains d'autres que nous)
- Le spatial (pour son intérêt civil et militaire).
- L'énergie (Les Russes ont coupé le gaz aux Ukrainiens qui l'ont coupé aux Européens, ce qui a eu pour conséquence que dans le paquet législatif de septembre, il est fait mention de la nécessité de protéger les entreprises européennes. C'est la première fois, cf l'Article 296 du traité sur la libre circulation des capitaux avec les amendements concernant les explosifs, que les mesures de protection sont jugées légitimes.)
- Le le Committee on Foreign Investments in the United States (CFIUS) évalue le caractère sensible de l'entreprise pour les intérêts américains à la demande du pouvoir

exécutif. Il permet, au nom de la sécurité nationale de refuser les investissements étrangers. L'Allemagne s'y met aussi. Le gouvernement allemand, pourtant divisé en politique intérieure, s'accorde pour mesurer les IDE. La Chine a adopté des dispositifs de protection récents allant dans le même sens.

Il s'agit d'une notion opérationnelle, plateforme de valeurs.

On peut en faire la déclinaison régionale, nationale ou européenne. C'est le sentiment d'un destin partagé, une notion dynamique (qui peut être désastreuse) mais porteuse car elle donne sens à l'activité humaine ; on la retrouve dans le mot *tripalium* en latin, qui est l'endroit où l'on fixe le pied du cheval pour le ferrer. C'est le sentiment que ce qu'on fait apporte quelque chose à son pays. Le vouloir-vivre collectif est supérieur aux conditions matérielles.

Trois thèmes justifient une politique économique digne de ce nom :

1. La force du droit contre le droit de la force. Le droit doit réguler les relations.
2. La transparence. On doit la réclamer de nos concurrents qui la contournent. La France était mal classée lorsqu'elle ne cotisait pas à l'organisation de la transparence internationale.
3. La réciprocité (cf affaire Bombardier). On ne doit accepter que les contraintes déjà imposées à nos concurrents.

Ce sont des thèmes-leviers pour promouvoir nos intérêts. Ils nous donnent un cachet éthique.

Le patriotisme économique peut se décliner aussi sous la forme d'une plateforme de politiques publiques. La maîtrise des technologies est capitale, comme je l'ai indiqué dans mon rapport « A armes égales ». Le patriotisme doit aussi s'appuyer sur un métissage des valeurs publique/privé aussi ambigu que possible. Un accompagnement sur les marchés mondiaux doit être réalisé à travers les *war rooms*. On commence à y arriver dans l'armement. Cela doit concerner la production matérielle et immatérielle.

L'économie renvoie à des logiques de puissance. Nous vivons dans le monde occidental sur l'idée selon laquelle l'échange est équilibré. Il existe des biens –stratégiques – où les logiques de puissance l'emportent sur les logiques marchandes. Il existe un pouvoir au cœur de l'économie militaro-industrielle. Tout ceci signe le vrai débat sur Etat-nation et mondialisation. Le monde, fracturé en deux pendant la Guerre Froide, s'est réunifié sur une idée marchande, économique et libérale. La réponse des Etats est fonction de leur culture et de leur histoire. En France, pourquoi le réveil est-il tardif et marginal ? Les élites françaises ont été converties au libéralisme tardivement. Ce sont des nouveaux convertis. Avec Bérégozoy en 82-83, on privatise mais on ne crée pas de fonds qui permettront de protéger nos entreprises. La France a décidé, à ce moment là, se fondre dans l'Europe. On s'est ouvert et offert. Les taux d'ouverture de la France sont les plus internationalisés au monde : la bourse de Paris l'est à 37% alors que celle de New York l'est à 7% et Londres à 24%. Le problème ressurgit depuis plusieurs années avec la problématique des fonds de pension puis des fonds souverains.

Les périmètres stratégiques sont évolutifs. On ne connaissait pas Internet il y a 20 ans. De plus, il faut prendre en compte la transformation des rapports de force à travers le monde, en particulier par l'entremise de la société civile et des ONG. Aujourd'hui, on compte 15 000 ONG dans le monde et des *think tanks* qui conjuguent tous les atouts : mobilisation financière et politique, recherche... Les fonds d'investissement, fonds vautours, de souveraineté ont conduit le FMI et le G8 à se pencher sur les questions-clés de la transparence. Aujourd'hui, nous sommes en présence d'acteurs nouveaux, de rapports de force internationaux inattendus ; comme le montre la Russie qui, il y a 15 ans, était un empire moribond. Aujourd'hui, ce pays dispose de fonds considérables.

Conclusion

Dans le patriotisme économique, on ne doit pas chercher la rigueur mais la logique qui nous anime, une logique patriotique. Le poids des mots est primordial. Breton disait : « ils sont des pistolets chargés ». Cela nous renvoie à la notion importante de nationalité des entreprises. Il n'y a qu'en France que l'enchevêtrement des capitaux nous fait nous demander si cette notion a du sens. Un Américain, lui, sait ce qu'est une entreprise américaine. L'Anglais le sait aussi. Prenons deux exemples.

Le conflit franco-américain sur l'Irak. Les entreprises françaises ont fait l'objet d'un boycott sur le marché américain. Sodexo, entreprise française installée aux Etats-Unis en a fait les frais. Cette entreprise représente 50 000 emplois aux Etats-Unis.

L'affaire Mital. Mital est une entreprise dirigée par un Indien Londonien qui a marié sa fille à Versailles et dont le siège est au Luxembourg. Le Premier Ministre indien sait pourtant rappeler que Mital est une entreprise indienne.

Pour quelles raisons dit-on que Total n'est pas un groupe français pendant la crise avec l'Angola alors qu'il le redevient quand on a un problème avec la Birmanie ?

Questions

- Matthieu DEPOIRE : quels outils manquent aux politiques publiques ?
BC : En l'Europe est notre salut. Il faut un accord entre la France et l'Allemagne. Mais pour ce qui concerne la France, il nous faut poursuivre sur la voie qui a été tracée depuis quelques années, c'est-à-dire :
 - Une meilleure identification des marchés stratégiques. Quelles sont nos richesses fondamentales ?
 - Un dispositif juridique renforcé. Il permettrait de corriger l'article 296 au profit d'activités permettant de développer la sécurité européenne.
 - Un outil de surveillance pour nous assurer que les IDE en Europe s'appuient sur des rails définis par les Européens, comme il en va du respect des Accords de Kyoto, même si c'est difficile.
 - Des efforts dans l'amélioration de la culture collective sur la sécurité des entreprises.

On est encore loin de ce qu'il faudrait faire.